

Zeitschrift: Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2008)
Heft: 1

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ENERGIES RENOUVELABLES



L'AEE propose un aperçu de l'offre en courant vert.

En route pour le pays du courant vert

Le thème de l'énergie préoccupe un nombre croissant de consommatrices et de consommateurs. Chacun désire de plus en plus pouvoir choisir librement son type d'énergie. De nombreux fournisseurs d'électricité proposent aujourd'hui déjà du courant vert. Suite à un manque d'information, les clients ne connaissaient pas encore partout l'offre qui leur est proposée. Cette lacune est désormais comblée grâce au site web de l'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE). Sous www.oekostromland.ch, toutes les personnes intéressées trouveront la liste des fournisseurs, répartis par canton. On explique également sur le site les divers niveaux de qualité.

Renseignements:

Arthur Wellinger, co-directeur AEE,
wellinger@ae.ch

31 millions de francs pour l'électricité issue du renouvelable

Les producteurs d'électricité indépendants qui fournissent du courant à partir des nouvelles sources d'énergie renouvelables peuvent injecter leur excédent d'énergie dans le réseau suisse d'électricité. Les entreprises d'approvisionnement énergétique (EAE) sont tenues de rétribuer ce courant à un prix d'achat garanti de 15 à 16 centimes par kilowattheure en moyenne. Les coûts supplémentaires que les EAE doivent assumer de ce fait sont répartis proportionnellement entre toutes les EAE de la Suisse et par le truchement du financement dit des surcoûts. En 2006, quelque 31 millions de francs ont été ainsi réunis au profit de plus de 1500 installations de production d'électricité renouvelable.

Renseignements:

Christian Schaffner, spécialiste de l'approvisionnement énergétique, OFEN,
christian.schaffner@bfe.admin.ch

ELECTRICITÉ

Première évaluation du marquage de l'électricité

Le marquage de l'électricité fournit pour la première fois des chiffres sur la composition de l'électricité chez les consommateurs. Le rapport d'évaluation publié début décembre par l'Office fédéral de l'énergie OFEN montre qu'en 2005, près de 63% de l'électricité fournie en Suisse y a également été produite. 41% provenait de l'énergie nucléaire, 34% de l'énergie hydraulique et moins de 1% de sources d'énergie renouvelables. Pour 21%, la provenance et la composition étaient invérifiables. Les entreprises suisses d'approvisionnement en électricité sont tenues de déclarer la provenance et la composition du courant depuis 2005.

Renseignements:

Kurt Bisang, spécialiste en évaluations, OFEN,
kurt.bisang@bfe.admin.ch

RECHERCHE

Emissions de CO₂: la Suisse peut mieux faire

En matière d'émissions de CO₂ et de consommation d'énergie dans les domaines du trafic individuel et du chauffage, la Suisse ne fait pas figure d'élève modèle en Europe. Tant s'en faut, puisqu'elle figure parmi les derniers dans le domaine des voitures de tourisme et qu'elle fait beaucoup moins bien que les pays scandinaves dans le domaine du chauffage. Telles sont les conclusions d'une étude réalisée par l'Office fédéral de l'énergie, en collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement, dans le cadre de son programme de recherche sur les Fondements de l'économie énergétique (FEE).

Renseignements:

Lukas Gutzwiller,
section Politique énergétique, OFEN,
lukas.gutzwiller@bfe.admin.ch

Europe: taxer l'énergie efficace et sans danger

La taxation de l'énergie selon les pratiques européennes conduirait en Suisse aussi à une réduction sensible des émissions de CO₂ et de la consommation d'énergie, sans mettre en danger la croissance économique. Telles sont les conclusions de deux études menées par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) dans le cadre de son programme de recherche sur les Fondements de l'économie énergétique (FEE). Dans tous les cas réels examinés, l'introduction d'une telle taxe d'incitation a entraîné une réduction des émissions de CO₂ ou de la consommation d'énergie. A moyen terme, la taxation a permis de réduire les émissions de CO₂ de deux (Suède, Royaume-Uni) à sept pour cent (Finlande) par rapport au niveau de référence initial. Selon les estimations des auteurs de l'étude, il est tout à fait réaliste d'espérer également pour la Suisse une incidence sur les émissions de CO₂ tournant autour de quelques unités.

Renseignements:

Lukas Gutzwiller,
section Politique énergétique, OFEN,
lukas.gutzwiller@bfe.admin.ch

INTERNATIONAL

L'AIE se penche sur la politique énergétique de la Suisse



Le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger avec Nobuo Tanaka, directeur exécutif de l'AIE.

Le lundi 26 novembre 2007 à Berne, Nobuo Tanaka, directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), a présenté un rapport faisant suite à un examen approfondi de la politique énergétique suisse. L'AIE loue les plans d'action pour l'efficacité

énergétique et les énergies renouvelables et l'impact du programme SuisseEnergie. Elle félicite également la Suisse pour les progrès réalisés dans l'ouverture du marché de l'électricité. Parallèlement, l'AIE recommande d'accroître encore les incitations à l'efficacité énergétique, d'améliorer les conditions-cadres pour les investissements dans de nouvelles centrales électriques et d'envisager une plus lourde imposition des énergies fossiles afin de réduire les émissions de CO₂.

Renseignements:

Jean-Christophe Füeg,
section International, OFEN,
jean-christophe.fueeg@bfe.admin.ch

Début des négociations entre la Suisse et l'Union européenne dans le domaine de l'électricité

La première réunion de négociation entre la Suisse et l'Union européenne dans le domaine de l'électricité a eu lieu le 8 novembre 2007 à Bruxelles. L'objectif principal des deux parties est de garantir la sécurité de l'approvisionnement des parties dans un contexte de libéralisation. Cet accord devrait régler l'accès au réseau pour le transit transfrontalier du courant et harmoniser les normes de sécurité des réseaux de transit. Il devrait également porter sur l'accès transfrontalier au marché et le commerce de l'électricité issue d'énergies renouvelables (reconnaitances des attestations d'origine pour le courant vert). Les dispositions concernant l'utilisation du réseau de transport revêtent une importance majeure pour la Suisse. Il y sera ainsi également question des procédures de gestion des congestions et de l'indemnisation des coûts de transit.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication, OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch

MOBILITÉ

Les petites voitures sont les grandes gagnantes

Peu à peu, le débat sur le climat atteint le monde de l'automobile. L'achat d'une voiture n'est plus seulement une histoire de design ou de puissance; de plus en plus de clients se soucient de la consommation et des émissions néfastes à l'environnement. A la fin octobre 2007, l'Association Transports et environnement (ATE) a publié un complément à l'EcoMobiListe de mars 2007 dévoilant les nouveaux modèles de cette année. Les petites voitures arrivent en tête du classement. L'EcoMobiListe et son complément peuvent être obtenus gratuitement sur www.ecomobiliste.ch.

Pour en savoir plus:

www.ecomobiliste.ch

ENERGIE NUCLÉAIRE

Désignation des membres du Conseil de l'IFSN et de la CSN

Le Conseil fédéral a désigné le 17 octobre 2007 les membres du Conseil de l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (conseil de l'IFSN) ainsi que ceux de la Commission de sécurité nucléaire (CSN) pour la période 2008 à 2011. Le 22 juin 2007, les chambres fédérales ont adopté la Loi fédérale sur l'inspection fédérale de la sécurité nucléaire (LIFSN). Le délai référendaire a expiré le 11 octobre 2007, sans avoir été utilisé. Cette loi rend indépendante juridiquement l'actuelle Division principale de la Sécurité des Installations Nucléaires (DSN) et la transforme en une institution de droit public de la Confédération, sous le nom d'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN).

Pour en savoir plus:

www.bfe.admin.ch

Abonnements/Service aux lecteurs

Vous pouvez vous abonner gratuitement à energieia:

par e-mail: abo@bfe.admin.ch, par fax ou par poste

Nom: _____

Adresse: _____

NP/Lieu: _____ Nbre d'exemplaires: _____

Anciens numéros: _____ Nbre d'exemplaires: _____

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à:

Office fédéral de l'énergie OFEN

Section Communication, 3003 Berne, fax: 031 323 25 10